

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 25 janvier 2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**

**Séance du lundi 1er février 2021**

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – LANCEMENT D'UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN VUE D'ACTIONS ET DE L'ANIMATION DE L'ECOSYSTEME**

**Titulaires présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA

**Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Yamina BOUDAHMANI à Romain DUPEYROU, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Anne-Sophie GUICHET à Lucy MOREAU, Christine HYPEAU à Jeanine BARBOTIN, Bastien MARCHIVE à Thibault HEBRARD, Rose-Marie NIETO à Valérie BELY-VOLLAND, Eric PERSAIS à Jérôme BALOGE, Méлина TACHE à Nicolas VIDEAU

**Titulaire absente suppléée :**

Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD

**Titulaire absente :**

Annick BAMBERGER

**Titulaires absents excusés :**

Guillaume JUIN, Jérémy ROBINEAU

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Anne-Lydie LARRIBAU

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 1ER FEVRIER 2021

#### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – LANCEMENT D'UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN VUE D'ACTIONS ET DE L'ANIMATION DE L'ECOSYSTEME

Madame **Lucy MOREAU**, Déléguée du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Vu la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire,

Vu le règlement d'intervention d'Economie Sociale et Solidaire et d'Innovation Sociale adopté par la Région Nouvelle Aquitaine le 13 février 2017,

Vu la délibération relative au schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) adopté par le Conseil Régional le 19 décembre 2016,

Les structures de l'ESS sont des acteurs majeurs de la résilience au service des territoires, ainsi qu'a pu le démontrer la période de crise sanitaire de la Covid-19, imaginant sans cesse de nouvelles solutions, notamment en agriculture et en alimentation, dans le champ de la citoyenneté et revitalisation des territoires, vers une transition écologique,

A ce jour, l'ESS représente 10% du PIB au niveau national et est un acteur économique de poids sur le territoire, moteur pour l'emploi et le développement économique, et non délocalisable, représentant en 2015, 21% du total des salariés, avec plus de 12 000 salariés répartis dans 565 établissements (données CRESS) dont les Mutuelles d'assurances positionnant Niort à la 4ème place financière de France,

A ce titre, Niort Agglo est aujourd'hui considérée comme la capitale de l'ESS en France. Berceau des mutuelles d'assurance, accueillant depuis 2015 le Forum National de l'ESS et de l'Innovation Sociale (en 2019 plus de 1500 participants au sein des 120 ateliers et conférences durant les trois jours de rencontres du Forum en cœur de ville), Niort Agglo accueille également des entreprises de tous secteurs d'activités construites sur un modèle ESS (CIN, SETPA, STECO, BANG, IPSO, ADAPEI, AIVE,...). Afin d'impulser une nouvelle dynamique à l'ESS sur notre territoire, Niort Agglo souhaite s'associer aux structures représentatives de l'ESS que sont la CRESS, France Active, ATIS et Jadopteurprojet.com pour associer les membres de l'écosystème à l'élaboration d'un nouveau projet politique territorial pour l'ESS.

Le partenariat avec la CRESS consistera en la réalisation d'un premier élément de diagnostic comme étape préalable à l'action sur le territoire, afin de nourrir la vision politique et sa déclinaison opérationnelle au sein de l'agglomération en matière d'ESS :

- Identifier les acteurs et actrices de l'ESS et leurs activités pour mesurer son importance,
- Cibler les axes éventuels de développement économique, des thématiques en émergence et des facteurs d'attractivité,
- Mesurer les potentialités et ressources des structures pour soutenir la dynamique ESS,
- Sensibiliser largement à l'ESS dans une dynamique participative et interactive,
- Améliorer la prise en compte de l'ESS dans les politiques publiques (au niveau des élus et des techniciens),
- Renforcer l'interconnaissance entre collectivités, acteurs de l'ESS et structures de l'économie conventionnelle,
- Mettre en place les conditions nécessaires au lancement d'un schéma de développement à l'ESS.

Dès janvier 2021, Niort Agglo, en partenariat et co-construction avec France Active, ATIS et la plateforme Jadopteunprojet.com, acteurs leader de l'accompagnement et du financement de l'ESS et de l'innovation sociale, souhaite engager en matière d'expérimentations territoriales, plusieurs actions d'animations en faveur de l'écosystème ESS et fédérer, impulser via ces partenariats, des projets innovants faisant sens avec les besoins du territoire.

Le renforcement de la présence de ces acteurs au travers de permanences régulières et d'évènements co-organisés et l'amélioration de leur visibilité sur le territoire de Niort Agglo grâce aux locaux de la MESS, permettra de réengager une dynamique de valorisation et de reconnaissance de l'écosystème ESS au niveau territorial.

Le déploiement et l'appui de leurs différents outils d'accompagnement et de financement (DLA, incubateur POP, financements, garanties...) et leurs connexions avec les autres partenaires du développement économique faciliteront la réussite de projets d'entreprise, de l'émergence au développement.

La combinaison de ces outils et de ces expérimentations permettra de co-construire et valider un schéma de développement territorial ESS à l'horizon fin 2021.

Les crédits nécessaires à ces actions sont inscrits au Budget Principal 2021.

Le Conseil d'Agglomération :

- Autorise le lancement du diagnostic territorial ESS réalisé par le CRESS,
- Approuve les termes des conventions de partenariat CRESS, France Active et ATIS, Jadopteunprojet.com,
- Approuve l'affectation des sommes de 10 000 euros, 18 500 euros et 5 000 euros dédiées à ces partenariats,

- Autorise le Président, ou la Déléguée du Président, à signer tout document relatif à ces sujets.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Lucy MOREAU**

**Déléguée du Président**